

Le Cabinet

Cayenne, le vendredi 28 juin 2013

Bureau de la
communication
interministérielle

N° 23-06/13 /Cab/Com

Communiqué de presse

Création de la fédération guyanaise des très petites entreprises

Lors de la restitution des conférences économiques et sociales pour les Outre-mer, le premier ministre M. Jean-Marc AYRAULT avait insisté sur la nécessité de soutenir le développement des petites et très petites entreprises.

En réponse, les représentants de la Fédération nationale des TPE s'engageaient devant le premier ministre à relever un défi, celui de faire en sorte qu'un emploi nouveau soit créé pour quatre TPE existantes.

Le ministre des Outre-mer, Victorin LUREL n'a cessé, tant au cours de ses déplacements que dans ses discours, d'appeler à ce qu'un dialogue plus direct s'instaure entre l'État et ses services décentralisés et les entreprises, y compris les plus petites, afin de les accompagner sur le chemin de la croissance et de la création d'emploi.

Ces appels ont été entendus en Guyane, par le Président de la chambre des métiers et de l'artisanat (CMARG), Monsieur Harry CONTOUT qui a su mobiliser au sein de sa chambre consulaire les énergies nécessaires pour créer une fédération guyanaise des TPE.

L'Etat, qui souhaitait accompagner cette initiative depuis le début, a mobilisé ses services dont le secrétaire aux affaires régionales et le commissaire au développement productif, la direction régionale des finances publiques (DRFIP), la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) afin de la faire aboutir dans des délais les plus rapides.

L'efficacité des acteurs, la solidarité du réseau national des TPE et de celui de la Guadeloupe a conduit à ce que ce résultat soit obtenu en moins de trois mois.

Le Préfet de Guyane se félicite de la naissance de cette nouvelle organisation qui concerne plus de 9000 entreprises actives sur notre territoire puisqu'elle va faciliter leur relation avec l'État.

Le Préfet



Eric SPITZ